



CP-2023-2024 : 2 avril 2024
Date d'adoption : 7 mai 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 2 AVRIL 2024, À LA SALLE CHANOINE-BEAUDET DU CENTRE DE SERVICES DE SAINT-PASCAL, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Jessica Poirier	Représentante	Vents-et-Marées et Desbiens
Lisa-Marie Imbeault	Représentante	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Philippe Lapierre	Substitut	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Pascal Tremblay Gagnon	Représentant	Roy et Joly
Vicky Lévesque	Représentante	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Karolane Roy-Gagnon	Représentante	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Amélie Ouellet	Représentante	Sacré-Cœur
Véronique Brillant	Représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante
Romain Thibaud	Représentant	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Nancy Dumont	Représentante	secondaire de Rivière-du-Loup
Claude Beaulieu	Substitut	secondaire de Rivière-du-Loup
Isabelle Chouinard	Représentante	secondaire Chanoine-Beaudet
Claude Beaulieu	Représentant	CCSEHDAA

Étaient absents :

Conseil d'établissement de l'école :
Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Internationale Saint-François-Xavier
La Croisée I et II
Lanouette
Monseigneur-Boucher, Saint-Louis et Saint-Bruno
Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais
polyvalente La Pocatière

Étaient également présents :

Antoine Déry, invité
Ghislain Lizotte, invité (via Teams)
Hélodie Dionne, secrétaire d'assemblée (via Teams)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 37)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 2 AVRIL 2024

CP-2024-04-1363

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 2 avril 2024
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 6 février 2024
- 1.4 Suivis au procès-verbal
- 1.5 Parole au public

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

- 2.1 Politique relative au transport scolaire
- 2.2 Actes d'établissement et liste des écoles 2024-2025

3. DOSSIERS DE DÉCISION

- 3.1 Formation aux parents
- 3.2 Logo du comité de parents

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Informations de la direction générale
- 4.2 Prix Distinction Reconnaissance 2023-2024 de la Fédération des comités de parents du Québec – Résolution de participation

5. DOSSIERS DIVERS

- 5.1 Mot du président et correspondance
- 5.2 Rapport des représentants
 - a) Trésorier
 - b) Délégués FCPQ
 - c) Comité consultatif des services aux élèves HDAA
 - d) Comité consultatif du transport`
 - e) Agent de communications

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Mardi 7 mai 2024, à 19 h 30, à Rivière-du-Loup

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2024

CP-2024-04-1364

IL EST PROPOSÉ par Philippe Lapierre et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 6 février 2024 soit adopté tel que déposé.

1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

La présidente du comité de parents informe les membres que les suivis ont été faits.

1.5 PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public lors de cette rencontre.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Antoine Déry, directeur général, vient rencontrer les membres du comité de parents afin de leur transmettre différentes informations. Il répond aux questions des membres.

Service de garde :

Il rappelle aux membres qu'il y aura une consultation sur le guide des services de garde. Cette année, deux modifications seront proposées :

- L'ajout de la préparation d'un bilan des revenus et des dépenses au 15 avril et la préparation d'un budget anticipé jusqu'au 1^{er} juillet. Cette tâche permettra, s'il y a un surplus, d'appliquer une réduction des coûts aux parents. Le but étant de ne pas faire de profit ou de déficit.
- L'ajout d'une grille permettant de déterminer le nombre minimal d'élèves devant être inscrits durant la semaine de relâche pour que l'ouverture du service de garde ne soit pas déficitaire. Cela permettra de rendre l'information identique pour tous les services de garde.

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles :

Chaque année, le comité de parents et les diverses instances sont consultés sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

Actuellement, nous remarquons que la croissance dans les municipalités et villes commence à reprendre la normale d'avant la pandémie. Ainsi, le centre de services scolaire est dans l'obligation d'appliquer la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école dans deux cas :

- Le service de 3^e secondaire à l'École des Vieux-Moulins de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup : une consultation est en cours pour la fermeture de ce service en septembre 2024 avec réévaluation pour septembre 2025. La décision finale sera prise en mai par le conseil d'administration.

- École Notre-Dame-du-Sourire et Riou : la formation d'un comité a été faite pour la possible fermeture d'une bâtisse sur deux pour les années à venir. Il s'agit d'un processus de 2 ou 3 ans.

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

2.1 POLITIQUE RELATIVE AU TRANSPORT SCOLAIRE

Monsieur Ghislain Lizotte, coordonnateur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire, présente le projet de Politique relative au transport scolaire. Il répond aux questions des membres.

CP-2024-04-1365

CONSIDÉRANT la présentation faite par monsieur Ghislain Lizotte, coordonnateur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire, du projet de Politique relative au transport scolaire et les annexes;

CONSIDÉRANT QUE cette politique a été revue la dernière fois en 2011;

CONSIDÉRANT QUE les changements effectués ne changent pas la nature de ladite politique;

IL EST PROPOSÉ par Karolane Roy-Gagnon et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents soit en accord avec le projet de Politique relative au transport scolaire, sous réserve de la modification suivante :

- Dans le rapport d'incident, ajouter les parents en copie conforme de l'envoi.

SUIVI : Transmettre la résolution au Service des ressources matérielles et du transport scolaire.

2.2 ACTES D'ÉTABLISSEMENT ET LISTE DES ÉCOLES 2024-2025

CP-2024-04-1366

CONSIDÉRANT les projets de liste des écoles et d'actes d'établissement 2024-2025 du centre de services scolaire reçus par courriel;

CONSIDÉRANT les échanges intervenus et **CONSIDÉRANT QUE** chaque conseil d'établissement peut proposer des modifications dans leurs immeubles respectifs;

IL EST PROPOSÉ par Romain Thibaud et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents soit en accord avec le projet de liste des écoles et d'actes d'établissement 2024-2025 tel que déposé.

SUIVI : Transmettre la résolution au Secrétariat général.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 FORMATION AUX PARENTS

Véronique Brillant informe les membres qu'elle a fait des démarches auprès de Mains BSL pour la possibilité d'offrir gratuitement une formation à Rivière-du-Loup et comme l'organisme se situe à Rimouski, il n'est pas possible de faire quelque chose de façon gratuite. Cette alternative n'est donc pas retenue pour cette année.

Pour la formation offerte par madame Karine Soucy, les dates suivantes sont proposées : 1^{er}, 8, 15, 21, 22 ou 29 mai, à 19 h ou 19 h 30. Madame Vicky Lévesque s'occupe de vérifier la disponibilité de madame Soucy et fera un retour à Héliodie Dionne.

Héliodie Dionne est mandatée pour faire les suivis futurs et toutes les démarches en lien avec cette formation ou pour demander à ce que quelqu'un du centre de services scolaire soit mandaté.

3.2 LOGO DU COMITÉ DE PARENTS

CP-2024-04-1367

CONSIDÉRANT les trois propositions de logo faites pour le comité de parents;

CONSIDÉRANT les échanges intervenus par rapport aux options proposées;

CONSIDÉRANT QUE la mention du centre de services scolaire sera ajouté au logo choisi;

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents arrête son choix sur la proposition numéro 1 dans les couleurs rouge, bleu et jaune.

SUIVI : Transmettre la résolution au Secrétariat général.

4. DOSSIERS D'INFORMATION (SUITE)

4.2 PRIX DISTINCTION RECONNAISSANCE 2023-2024 DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC

Héliodie Dionne informe les membres qu'un formulaire Forms a été construit afin de permettre aux membres du comité de parents de proposer une ou des personnes. Le lien sera transmis aux membres après la rencontre.

CP-2024-04-1368

CONSIDÉRANT QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental;

CONSIDÉRANT QUE la catégorie Bronze vise à honorer des parents qui, par leur engagement, par leur influence et par leurs réalisations, ont contribué de manière significative dans les instances de participation parentale des écoles du centre de services scolaire ou au comité de parents;

CONSIDÉRANT QUE la catégorie Bronze permet de nommer un lauréat par école du centre de services scolaire;

IL EST PROPOSÉ par Jessica Poirier et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

DE participer à la Semaine de l'engagement parental 2024 et de remettre des prix de la catégorie Bronze;

DE transmettre la liste des lauréats à la Fédération avant le 30 juin.

SUIVI : Transmettre la résolution à la Fédération des comités de parents du Québec avant le 15 avril 2024.
Transmettre le formulaire Forms pour les candidatures aux membres du comité de parents.
Remettre le point à l'ordre du jour de mai.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DU PRÉSIDENT ET CORRESPONDANCE

Rien de spécial!

5.2 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

A) TRÉSORIER

Le trésorier, Pascal Tremblay Gagnon, informe du solde du budget du comité de parents, en date de ce jour : 7 773,22 \$.

B) DÉLÉGUÉS FCPQ

Nancy Dumont a transmis les documents du conseil général de mars de la Fédération des comités de parents du Québec à Héliodine Dionne. Ceux-ci seront transmis aux membres par courriel.

C) COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

Claude Beaulieu informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du comité consultatif des services aux élèves HDAA tenue le 27 mars 2024, dont :

- Classe de soutien émotif à l'école Roy;
- Mieux comprendre la différenciation pédagogique;
- Projet d'organisation des services aux élèves HDAA 2024-2025.

D) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Romain Thibaud informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du comité consultatif du transport tenue le 26 mars 2024, dont :

- Protocole d'entente avec l'École Vision adopté par le conseil d'administration;
- Transport du midi;
- Présentation des revenus et dépenses;
- Mandat de grève;
- Renouvellement des contrats.

E) AGENT DE COMMUNICATIONS

Ce fût tranquille en mars, mais plusieurs publications sont à venir en avril.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2024-04-1369

IL EST PROPOSÉ par Pascal Tremblay Gagnon et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE la séance soit levée à 21 h 30.

Prochaine rencontre : Le mardi 7 mai 2024, à 19 h 30, à Rivière-du-Loup.

Héloïde Dionne, secrétaire d'assemblée

Véronique Brillant, présidente